



N° 184

Lettre du castor

TERRITOIRE À DÉFENDRE

Décembre 2022

QUE VIVE LA BIODIVERSITÉ!



La nature est "trop" extraordinaire. Il faut la célébrer, mais surtout la respecter, la sauvegarder, la restaurer. Après la COP 27 "climat" de novembre dernier, vient de se tenir à Montréal la COP 15 "biodiversité" consacrée à l'élaboration d'une Convention sur la diversité biologique (CDB). Un traité adopté pour la conservation et l'utilisation durable de cette diversité biologique, avec l'impérieuse nécessité de préserver les innombrables espèces pour sauver notre avenir.

La COP 15 a (re)mis en lumière tous les éléments de cet effondrement qu'ici, nous avons tenté de faire connaître depuis longtemps. Et que certains n'hésitent pas à qualifier de "sixième crise d'extinction des espèces". Ce sont des milliers d'espèces, dont des centaines de vertébrés, qui se sont effacées, sans compter les pertes d'effectifs des survivantes. Et ce, surtout en raison directe des activités humaines de plus en plus envahissantes.

Envahissantes du fait de populations en expansion, mais surtout en raison du pillage insensé des ressources non renouvelables de la planète. Accaparées par les riches, et au détriment des pays défavorisés qui dans les COP réclament à juste titre les compensations qui leur permettraient de survivre... Les changements de paradigmes sont indispensables et urgents, même si ils sont freinés par les acteurs économiques qui y ont un intérêt financier.

Ou politique. Est-il besoin encore une nouvelle fois de souligner l'ineptie de ceux qui s'autorisent encore à artificialiser inutilement des centaines d'hectares ? Même s'ils se dissimulent derrière une communication "fake" et grotesque ? Même si ils se vantent prétendument de "compenser" des pertes de biodiversité outrageusement minorées, avec le prétexte fallacieux d'une capacité du "report des espèces"... Qui en réalité disparaissent !

A L'OCCASION DE LA COP15 "BIODIVERSITÉ"

LA SIXIÈME CRISE D'EXTINCTION DES ESPÈCES, C'EST MAINTENANT

Le Livre rouge des espèces menacées dans la Région Centre

- Page 2

- Page 3

- Page 4

A L'OCCASION DE LA COP15 "BIODIVERSITÉ"

Le Monde.fr

Préservation des espèces, meilleure séquestration du carbone, risques d'incendie diminués... Détaillant les atouts écologiques et socio-économiques des espaces en libre évolution de la nature, un collectif de scientifiques et de responsables d'associations appelle, dans une tribune du « Monde », à accroître leur développement.

« FACE AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ET À L'EXTINCTION DES ESPÈCES, IL EST URGENT D'AUGMENTER LES SURFACES D'AIRES PROTÉGÉES »

Face à la sixième crise d'extinction des espèces, face au dérèglement climatique, qui a pris des proportions inattendues en France avec les feux de cet été, il est urgent de réagir pour adopter une stratégie adaptée aux enjeux et mieux protéger notre territoire.

La France s'est fixé l'objectif de **10 % du territoire en protection forte d'ici 2030**.

Cette notion française de protection forte ne correspond pas à la protection stricte souhaitée par l'Union européenne (UE), beaucoup plus protectrice. Cette dernière a élaboré une stratégie pour la biodiversité 2030 dans laquelle **10 % de chaque pays doivent être protégés de façon stricte**, c'est-à-dire **sans activité extractive** (coupe de bois, pâturage, chasse, pêche).

On constate en effet depuis longtemps que le pâturage de troupeaux domestiques et l'exploitation du bois sont admis dans les cœurs de parcs nationaux comme dans une majorité de réserves naturelles et la chasse se pratique dans les réserves naturelles, les réserves biologiques intégrales et certains parcs nationaux.

Or la protection forte devrait impliquer des aires protégées réellement consacrées **uniquement à la nature** et à ses processus écologiques évolutifs, non pas à ces usages. Aujourd'hui en France, **moins de 1,54 % du territoire métropolitain terrestre bénéficie d'une protection dite « forte »**. A ce jour, on peut estimer que seulement 0,6 % du territoire terrestre métropolitain français assure la libre expression des processus naturels (selon l'INPN).

Le pâturage par des animaux domestiques dans les parcs nationaux a de nombreux effets négatifs comme la régression de multiples plantes, l'érosion des sols, l'eutrophisation des lacs d'altitude et des prairies, la destruction des zones humides, la concurrence avec les ongulés sauvages (bouquetins, chamois, cerfs, mouflons) et la disparition des insectes à cause des traitements antiparasitaires des animaux domestiques avec des produits chimiques toxiques et rémanents.

Publié le 23 décembre 2022 à 17h00,



LA SIXIÈME CRISE D'EXTINCTION DES ESPÈCES, C'EST MAINTENANT

Une étude scientifique confirme l'état alarmant de la biodiversité : la vie sur Terre connaît la sixième crise d'extinction massive de son histoire.

La biodiversité observable aujourd'hui sur la planète Terre est le résultat de 3,5 milliards d'années d'évolution, et elle a présente une richesse jamais connue jusqu'alors. Mais elle pourrait atteindre un « seuil de basculement » - « a tipping point » - selon des chercheurs de l'université Stanford, aux Etats-Unis, et d'autres universités au Mexique, au Brésil et en Angleterre.

Dans une étude synthétisant les données disponibles et publiée dans la revue Science le 25 juillet, les biologistes jugent que le recul de la biodiversité animale « contribue à ce qui paraît être les premiers jours de la sixième crise d'extinction biologique massive de la planète ». Depuis 1500, expliquent-ils, **plus de 320 espèces de vertébrés terrestres ont disparu**. Les populations de celles qui subsistent ont des **effectifs réduits de 25 %**. La situation est comparable pour ce qui concerne les espèces d'invertébrés.

Alors que les extinctions précédentes avaient été causées par des transformations naturelles ou des chutes catastrophiques d'astéroïdes, **l'extinction en cours est causée par l'activité humaine**. Les chercheurs la désignent par le terme de « **défaunation anthropocène** », expression qui est le titre de leur article.

Parmi les espèces de vertébrés, **de 16 à 33 % sont jugées menacées ou en danger**.

Les animaux les plus grands - éléphants, rhinocéros, ours polaires, ... -, qui constituent la « mégafaune », connaissent les plus hauts de déclin, une tendance qui avait précédé les précédentes crises d'extinctions massives.

Même si leur nombre est réduit, leur perte aurait un effet important par répercussion sur les écosystèmes dont ils sont une pièce maîtresse. Par exemple, comme on l'a observé dans des zones du Kenya d'où zèbres, girafes et éléphants ont disparu, le territoire a été envahi par des rongeurs, ce qui a modifié l'écosystème et augmenté les maladies parasitaires et le risque pour la santé humaine.

Les scientifiques soulignent aussi une autre tendance : alors que la population humaine a doublé dans les trente-cinq dernières années, **le nombre d'invertébrés** (papillons, araignées, coccinelles, vers de terre) **a décru de 45 %**. Cela a une forte incidence sur la pollinisation des plantes, ainsi que sur la décomposition de la matière organique, indispensable pour la productivité des écosystèmes.

« **Nous perdons des fonctionnements critiques des écosystèmes, et nous devrions y être aussi attentifs qu'à la perte des animaux** », dit Rodolfo Dirzo, l'auteur principal de l'étude.



Dessin *Alban LAROUSSE*

LE LIVRE ROUGE DES ESPÈCES MENACÉES DANS LA RÉGION CENTRE



Dans le début des années 2000, la préservation de la biodiversité devenant de plus en plus importante dans le cadre des politiques de gestion des territoires et au sein des directives européennes et nationales, FNE Centre-Val de Loire (à l'époque Nature Centre) souhaitait apporter une contribution active dans l'espoir d'améliorer la biodiversité en région Centre.

A l'époque, la France s'était engagée, dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, à stopper l'érosion de la biodiversité sur son territoire. Dans ce contexte, les listes rouges de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) ont été retenues comme indicateur de référence pour suivre l'évolution du degré de menace pesant sur les espèces. L'établissement de ces listes devait permettre de mesurer l'ampleur des enjeux et les progrès au cours du temps, à l'échelle de la région Centre - Val de Loire.

Le « **Livre Rouge des habitats naturels et espèces menacés de la région Centre** » visait ainsi à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les milieux et les espèces à l'échelle de la région. Il s'agit d'un document de synthèse de listes commentées par groupes taxonomiques, pour lesquels la fédération disposait de compétences et de connaissances concrètes, permettant alors de créer un outil scientifique de référence.

Ce projet a été l'aboutissement de nombreuses années de collaboration entre les spécialistes des diverses associations de protection de la nature de la région, et les organismes à caractère scientifique. Cela représente un travail de longue haleine, mené à bien grâce à la volonté de plus de 200 personnes soucieuses de la préservation de la biodiversité.

Grâce à la labellisation IUCN et la validation des listes par le CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel), cet ouvrage est, depuis 2014, la référence scientifique incontournable de la connaissance de la biodiversité en région, et un outil de travail indispensable pour tous les gestionnaires des territoires (administrations, collectivités, ...) dans une perspective de développement durable.

Ce travail est appelé à être renouvelé chapitre par chapitre. Une mise à jour de ces derniers est accessible sur Internet.

Site de l'ARB Centre Val de Loire : <https://tinyurl.com/27wuhnpj>

Projet du CD45 : la grande pagaille (encore)

Le chantier du croisement de la Rue du Mont, que le CD45 a "spontanément" (hum...) et "généreusement" décidé de réaliser moyennant la construction d'un pont au dessus de la déviation, a subi des retards considérables : la rue a été coupée en mars, et les riverains ont été informés par tracts que le chantier serait terminé le 15 juillet. Puis comme après cette date, le pont en construction nageait visiblement dans l'eau, les riverains ont été avertis tardivement d'un premier report. Report annoncé du 15 juillet au début-octobre, ce qui paraissait assez optimiste aux vrais connaisseurs. Hélas, un second report jusqu'à la mi-décembre leur fut annoncé passée la date fatidique que la chef de projet avait dite intangible !!!

Victoire de la technique : la Rue du Mont a enfin été rouverte le 16 décembre ! A ceci près qu'il y a une **mauvaise surprise** pour les habitués de cette rue : une priorité pour les voitures arrivant de Latingy à l'entrée du pont qui passe au dessus de la déviation, celui-ci étant... **Trop étroit pour que deux voitures s'y croisent...**

Incroyable ! Dans la grande gabegie du plus gros projet du département, on a bien trouvé des sous, par exemple pour une "Maison pédagogique" qui, restant la plupart du temps soigneusement fermée et barreaudée, ne sert à peu près à rien, ou encore pour le montage/démontage express de quatre splendides barnums pour l'accueil de la visite de Monseigneur Eric Doligé (vice-président du Conseil de surveillance du groupe de transport et de logistique Deret S.A.).

Mais, en déplaise au Président Gaudet et à son projet modèle, les habitants de Latingy et du hameau du Mont subiront cette punition supplémentaire : après avoir été privés du passage pendant près de dix mois ; après avoir dû payer pendant ce temps le carburant pour des trajets de 10 km au lieu d'un seul km ; après que les entreprises des chantiers aient largement (mais "provisoirement", plaide le président...) abusé des propriétés privées non expropriées, ils marqueront un arrêt et une genuflexion en l'honneur de cette soi-disant "utilité publique"...

Reste à réaliser le principal, cet ouvrage mirobolant sans lequel tout cela n'aurait aucun sens. Là, en dehors des énormes et insupportables bruits de battages (non-violents) dans les karsts qui ont fait "se reporter" la biodiversité ligérienne vers d'autres cieux, on commence à entendre des rumeurs, d'autres "bruits"... Encore de l'eau dans le gaz ? On en reparlera...



association **MARDIEVAL**

Site internet : <http://le-castor-enerve.fr> Contact : le-castor-enerve@orange.fr
Blog naturaliste Loire & biodiversité : <http://www.loire-et-biodiversite.com/>
Balbuzards pêcheurs en direct : <http://www.balbucam.fr/>

Facebook "La Loire vivra" : <https://www.facebook.com/La-Loire-vivra-Mardi%C3%A9val-947381875342826/>



Twitter MARDIEVAL: [Compte résilié](#)
page 4